

DOUVAINE, Votre Ville L'intermezzo

N°14 // NOVEMBRE 2018 // BULLETIN INTERMÉDIAIRE D'INFORMATION

Inauguration MJC

Le 28 septembre dernier les nouveaux locaux douvainois de la MJC Chablais ont été inaugurés.

Parmi les invités de nombreux officiels et notamment Madame la Sous-Préfète, Monsieur le Président du Conseil Départemental et ses conseillers Madame Beurrier et Monsieur Baud-Grasset, Messieurs Hervé et Pellevat, Sénateurs, Madame Baud-Roche, Conseillère Régionale et Monsieur Neury, Président de l'Agglomération de Thonon. Rappelons que le **Département, la Région, l'Europe, et l'Agglo nous ont soutenus financièrement** dans cette opération dont le coût global est de 3 millions 900 000 € avec un subventionnement à hauteur de 880 000 €.

Les maires de Bons et de Ballaison qui sont nos partenaires étaient présents, ainsi que de nombreux autres édiles, la MJC Chablais drainant bien au-delà de nos frontières de nombreux adhérents (plus de 1500 cette saison).

Dans la douceur de cette très belle fin d'été, les entreprises ayant participé au chantier étaient également au rendez-vous ainsi que bon nombre de présidents d'associations et responsables des écoles.

L'Espérance Douvainoise nous a offert un très sympathique moment musical sur la terrasse de la MJC et nous avons trinqué au bel avenir que nous souhaitons à l'équipe de la MJC dans ces nouveaux locaux.

Claire Chuinard



Pour les Douvainois qui souhaiteraient visiter la MJC, une matinée portes ouvertes est organisée le samedi 1^{er} Décembre de 9h à midi.



Octobre rose

La commune de Douvaine s'est associée à la mobilisation d'Octobre Rose contre le cancer du sein. C'est non sans mal que les services techniques ont dû trouver mille astuces pour faire tenir ces magnifiques parapluies roses ! Après une première tentative et un coup de vent ... les parapluies ont été installés autour de la Mairie de manière plus solide. Et pour donner une teinte encore plus rose nous avons décidé de colorer la fontaine. La place de la Mairie était donc parée pour Octobre Rose !! Sous l'œil des Douvainois et des passants, cette place a fait l'objet de nombreux compliments et de nombreuses photos qui ont circulé sur la toile. Un grand Merci aux services techniques pour leur investissement et leur travail !!

Les vœux du Maire



La soirée des vœux du Maire se tiendra le **jeudi 10 janvier dès 19h30 à la salle du Coteau à l'EAC.**

Après un rapide bilan de l'année écoulée nous nous projeterons en 2019 autour d'une collation offerte aux Douvainois.

Mais qu'est-ce que c'est ?

C'est le panneau posé sur le terrain de la future Maison de santé présentant le permis d'aménager de la parcelle.

Un bon début !



Jusqu'où s'arrêteront ils ?

Coup de gueule d'un adjoint aux finances d'une collectivité locale

« J'ai été fort surpris de la réaction de certain ministre de notre gouvernement dénonçant l'augmentation du montant de la taxe d'habitation dans certaines communes (Rassurez-vous, ce ne sera pas le cas à Douvaine, ou alors, pas du fait de la municipalité).

C'est l'arroseur arrosé. Le gouvernement a pris la décision unilatérale de diminuer, puis supprimer définitivement la taxe d'habitation, à horizon 2020. Cette décision toute politique (tout contribuable apprécie la diminution de son imposition) a mis dans l'embarras bon nombre de communes.

Le gouvernement compense les pertes de fiscalité pour les communes sur les bases de 2017. Il ne reste donc aux communes dynamiques qu'à compenser les charges de services publics liées à l'augmentation constante de la population, constatée après cette année référence, par d'autres moyens. Comme il n'existe pas beaucoup de solutions, certaines communes ont anticipé le problème et augmenté les taux d'imposition, d'où les cris d'orfraie du gouvernement, qui voit ainsi contrarié le message de grande générosité qu'il accorde aux contribuables.

Il faut savoir que les taxes foncières et d'habitation sont les impôts directs sur lesquels une commune peut avoir de l'influence (hausse ou baisse). De plus, sous les différents gouvernements précédents (le mouvement a commencé sous le président Sarkozy), les dotations de fonctionnement aux collectivités locales ont diminué de près de 50%, et que, in fine, une commune se doit de présenter un budget à l'équilibre (il n'est pas question de 3% de déficit...)

Comme beaucoup d'autres élus communaux, je constate donc que l'on nous demande de résoudre la quadrature du cercle : continuer à assumer les charges supplémentaires avec moins de moyens.

Et comme l'Etat fait reposer le remboursement de la dette en grande partie sur les collectivités, il ne serait pas étonnant de constater dans le futur un transfert de charges à assumer par les communes, sans compensation financière.

D'où ma question, comme aurait dit Coluche : Jusqu'où s'arrêteront ils ? »

*Pascal Wolf
Adjt aux finances et aux associations.*

Stationnement des gens du voyage

Le stationnement des gens du voyage sur le Chablais, devient d'année en année un problème insoluble.

Le Syndicat en charge des aires d'accueil, le SYMAGEV, rappelle que le Chablais est conforme aux directives de la Préfecture :

- Aire d'accueil dédiée aux groupes de 30 caravanes
- Terrains familiaux pour les familles en voie de sédentarisation, à compléter
- Aire de grand passage à Allinges pour les rassemblements religieux

Les groupes accueillis paient leur emplacement, leur eau et leur électricité.

La difficulté émane d'autres groupes (toujours les mêmes) qui du printemps à l'automne investissent des terrains publics ou privés, sans le moindre respect des lieux qu'ils occupent.

Ces groupes jouent sur la législation et les nerfs des forces de police et des élus du fait des délais d'exécution beaucoup trop longs.

En effet, dès que des caravanes s'installent, le maire doit déposer une demande d'expulsion auprès de la Préfecture qui sollicite, plus ou moins rapidement, un rapport à la gendarmerie.

Dès lors, le préfet peut notifier un arrêté d'expulsion au groupe concerné qui va se déplacer quelques kilomètres plus loin... Et La procédure recommence dans la commune voisine !

Vous l'aurez compris, les Maires ne maîtrisent pas la situation et doivent attendre que les procédures soient mises en œuvre. Il en résulte des désagréments et des dégradations que nous souhaitons tous limiter au maximum. Nous espérons qu'une évolution de la loi, actuellement en discussion au Parlement, donnera des outils supplémentaires pour faire respecter les règles dans de meilleurs délais.

Jean-François Baud, Maire

DATE À RETENIR

Le dimanche 2 décembre aura lieu le repas des aînés à la salle du Coteau.

Réserver d'ores et déjà cette date dans vos agendas. Une invitation vous parviendra dans le courant du mois de novembre.

Pour 2019, les manifestations CCAS ne sont pas encore toutes définies. Elles vous seront communiquées dans le journal de la commune du mois de janvier.

NOËL AU FOYER DU LÉMAN LE 10 DÉCEMBRE

Comme chaque année, nous avons le plaisir d'aller fêter Noël avec les résidents du Foyer. Joli moment de partage et de convivialité que nous avons à cœur de reconduire chaque année à l'approche des fêtes de fin d'année.

RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Sollicité par une enseignante de l'école primaire, un projet de rencontres est en préparation avec une classe de CP/CÉL.

Dans un premier temps, nous nous réunirons avec les aînés, les enfants, l'enseignante le **vendredi 16 novembre dès 14 heures à la salle du Coteau**, pour organiser et peaufiner au mieux ces rencontres qui auront lieu une fois par mois environ.

Le prochain rendez-vous est fixé au **vendredi 7 décembre**, même horaire et même endroit.

Nous pourrions échanger et travailler sur différents sujets, ateliers divers et variés, (couture, tricot, tricotin, confection de pompons) lecture, jeux de société, confection de marionnettes pour la semaine des arts, découverte d'objet ancien par les aînés, d'objet moderne par les enfants.

C'est un appel que le CCAS lance aux aînés. Les personnes intéressées par ce projet, qui peuvent donner un peu de leur temps pour les enfants peuvent s'annoncer en mairie, soit par tél. 04 50 94 00 37 ou se présenter directement à l'accueil, pour laisser les coordonnées téléphoniques et mail.

LA CHORALE « SI ON CHANTAIT »



Le 10 septembre, nous avons eu le plaisir de se retrouver dans les nouveaux locaux de la MJC, pour nos répétitions chorales.

Nos rangs s'agrandissent et c'est avec bonheur que nous accueillons « les petits nouveaux(elles). »

Grâce à notre chef de cœur, Sylvie Nody, les projets ne manquent pas.

- Concert à l'EHPAD de Bons en Chablais, le 15 novembre
- Week-End de travail à Saint-Jorioz les 24 et 25 novembre

Pour 2019 :

Un concert est prévu en février. D'autres dates sont en préparation, nous vous les communiquerons ultérieurement.

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF DU 29 SEPTEMBRE

Quel bel après-midi !

En collaboration et organisation avec Madame Deville, directrice du Foyer du Léman, nous avons eu le plaisir de recevoir « les Etoiles de la Tour », troupe de quinze artistes sur scène, nous interprétant, des chants, des danses, de la comédie musicale.

Chorégraphie au top et, le clou du spectacle, le french cancan. Pendant plus d'une heure de temps, nous avons été émerveillés par leurs prouesses vocales et leur dynamisme.



L'après-midi s'est terminé par un goûter très apprécié de tous et tout le monde est reparti avec les Etoiles de la Tour dans les yeux.

SÉANCE DE CINÉMA, LE 22 NOVEMBRE 2018, "LES VIEUX FOURNEAUX"



Est programmée pour nos aînés. Elle est offerte par l'agglo de Thonon, le CIAS et les CCAS des différentes communes.

Vous ne recevrez pas d'invitation personnelle, inscrivez-vous au plus vite en mairie, tél. 04 50 94 00 37

Attention, la séance commence à 14 heures précises.

RAPPEL

Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus, qui ne reçoivent pas les invitations du CCAS, doivent s'annoncer en mairie soit par téléphone ou en se présentant directement à l'accueil.

POURQUOI :

Pour pouvoir bénéficier des après-midi récréatifs dès 70 ans ainsi que du voyage et du repas annuel dès 75 ans.

Car, en travaillant sur les listings, nous nous sommes rendus compte que tout le monde n'était pas noté.

Alors vite, inscrivez-vous.

Merci d'avance pour votre démarche.

Le temps passe très vite, les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas, il est temps pour moi-même, les membres du CCAS ainsi que les bénévoles qui sont à nos côtés tout au long de l'année, de vous souhaiter avec un peu d'avance, un très bon et Joyeux Noël ainsi que de très belles fêtes.

Michelle Gonnet
Adjointe à l'action sociale



La rentrée scolaire en élémentaire

En septembre, la rentrée scolaire pour l'école élémentaire de Voinier et celle du Maisse s'est déroulée selon le nouveau rythme adopté au printemps 2018 par le conseil d'école puis par la municipalité, c'est-à-dire la semaine des 4 jours. Les enfants ont donc cours :

**Lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h-15 à 11h45
puis de 13h25 à 15h55**

Sous la direction de M. Chaubiron qui gère les deux sites élémentaires, l'équipe enseignante constituée de 19 professeurs reste stable avec très peu de départs et arrivées.

La suppression du poste EVS administratif depuis la rentrée 2018 pénalise largement la gestion des deux écoles par le directeur et alourdit considérablement ses tâches. L'état a décidé de ne pas reconduire ces contrats au niveau national mais n'a pas mis en place des moyens pour faciliter la gestion des directeurs.

Bien qu'il ait conscience des répercussions non négligeables sur le terrain, notre conseil municipal ne peut se substituer à l'éducation nationale en créant un poste administratif. La baisse des dotations de l'état d'une part et les efforts demandés aux communes de baisser leurs dépenses de fonctionnement d'autre part exigent un contrôle permanent des dépenses. Après avis auprès de la plupart des maires de Thonon Agglomération, le conseil municipal a décidé de s'abstenir de toute intervention concernant la création d'un poste administratif mais rappelle son soutien au directeur par de multiples autres moyens.

Côté effectif : 386 élèves se répartissent du CP au CM2 dans 15 classes entre l'école de Voinier et celle du Maisse. Sur ces 386 élèves, nous comptons 14 enfants de Douvaine et de ses alentours, porteurs de handicap qui sont intégrés en classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire). Ces enfants sont scolarisés et encadrés par une enseignante spécialisée. Mais pour certains enseignements, ils sont intégrés à une classe ordinaire. Cela permet la scolarisation avec les autres élèves et donc une meilleure intégration.

Après la classe, une garderie municipale a lieu de 16h à 16h30 à l'école Voinier uniquement, avec fermeture du portail à 16h45 et au tarif de 1€. Ainsi, les enfants de l'école du Maisse sont transférés à Voinier sous la responsabilité des employés. Actuellement, nous comptons environ 70 enfants pris en charge sur cet horaire.

Le changement de rythme scolaire avec la suppression des TAP a eu pour conséquence une restructuration des plannings des agents en charge du restaurant scolaire, de la garderie et de l'entretien des locaux communaux : nouveaux aménagements, nouvelles fonctions et parfois diminutions de temps de travail (voir suppression d'emploi).

Espérons que le rythme actuel perdure quelques années pour le bien-être et l'équilibre des enfants mais également pour une stabilité professionnelle de nos agents qui s'étaient énormément investis dans la garderie municipale depuis 2014 et qui regrettent la suppression des TAP, moment pendant lequel des relations inhabituelles et agréables avec les enfants s'étaient instaurées à travers les jeux.

Valérie Cuby, adjointe à la vie scolaire

CMJ



Le Conseil Municipal des Jeunes a repris ses activités dès le mois de septembre.

En Octobre, à la demande des jeunes, nous avons organisé une **conférence débat** avec Me Dulliand, intervenante de l'École des Parents et des Educateurs sur le thème du **harcèlement à l'école**.

Baucoup d'échanges et de questions ont permis de parler de ce sujet sensible auquel de nombreux jeunes sont confrontés. Nous espérons que des suites pourront être données afin de soutenir les victimes de ces

comportements et de permettre à chacun de retrouver un mode relationnel adéquat : ni harcelé, ni harceleur.

Le 11 novembre, pour le centenaire de la Commémoration de l'Armistice de 1918 les jeunes du CMJ étaient présents et ont lu le texte de l'Union Départementale des Anciens Combattants ainsi que les noms de tous les morts de 14/18 inscrits sur notre Monument aux morts.

Concernant la suite de ses activités le CMJ vous en fera part dans le prochain bulletin ...

Claire Chuinard



Journées du Patrimoine

Le WE des 16 et 17 septembre se sont tenues les journées du Patrimoine. La Commission Patrimoine avait organisé différentes rencontres :

- Visite de la station de pompage de l'eau à Chevilly
- Visite de l'étang à Sandro avec apéro champêtre organisé avec le concours du Lotus Bleu
- Visite du clocher
- Visite du musée du cinéma de Mr Philippe Piccot
- Exposition de postes de TSF de Mr André Pélissié à la Grange à Joseph
- Découverte en calèche du nouveau sentier patrimonial avec le concours de Mr Gigandet

Un grand Merci à la Commission et aux personnes qui nous ont permis de faire de ces 2 jours une belle réussite !

Claire Chuinard



Un nouveau Policier Municipal pour la Commune

Marina Durand a pris ses fonctions depuis le 1^{er} Septembre 2018 après le départ en retraite de Michel Ellena.

Marina nous arrive du sud de la France, plus précisément Saint Maximin La Sainte Baume, Commune du Var dans laquelle elle était Brigadier.



Nous lui souhaitons la bienvenue dans ce nouveau cadre de vie.

A ce jour notre Police est composée de 2 PM et 1 ASVP.

Pour Rappel :

La Police Municipale est constituée d'un

ensemble de fonctionnaires territoriaux placés sous l'autorité directe du Maire et du Conseiller Municipal Délégué à la Sécurité.

Les agents de la Police Municipale ont pour mission de faire respecter les arrêtés du Maire, de veiller à la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.

D'autres domaines leurs sont confiés, comme la sécurité aux abords des établissements scolaires, Plan Vigipirate, divagation d'animaux, conflits de voisinage, respect du Code de la Route en avertissant dans un premier temps et en verbalisant si nécessaire.

Pour les contacter : 04 50 95 86 96

Stéphane ROBERT

Conseiller Municipal Délégué à la sécurité et au Marché Dominical.

Communication de la gendarmerie

D'ici quelques semaines, les traditionnelles ventes de calendrier vont débuter. Si nous connaissons bien nos pompiers et nos postiers, des escrocs, se réclamant faussement d'associations caritatives (qui n'organisent plus de quête ou de vente à domicile), n'hésitent pas en parallèle à tenter de nous extorquer des sommes d'argent exorbitantes, sous couvert de ces ventes de calendrier ou d'aide à ces associations ; ils en profitent également pour tenter de pénétrer dans nos domiciles sous des motifs fallacieux (palabre, besoin d'un verre d'eau, ...) afin de fouiller et de voler, ciblant les espèces et les bijoux.

Il convient donc d'être particulièrement vigilant, la population la plus vulnérable demeurant celle des personnes âgées et isolées. Dès lors qu'une personne inconnue se présente à votre domicile, vérifiez via un judas ou par une fenêtre de qui il s'agit et n'hésitez pas à demander une carte professionnelle au besoin (employé des eaux ou du gaz, ...). Si vous avez le moindre doute, ne laissez personne entrer dans votre domicile, et n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou de la gendarmerie.



En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie de DOUVAINE et de BONS EN CHABLAIS, ou à composer le numéro d'appel d'urgence "17".

Personnel communal : cérémonie de remise de médailles du travail

En mairie, jeudi 20 septembre 2018, quatre médailles d'honneur, régionale, départementale et communale ont été remises en reconnaissance des bons et loyaux services rendus à la commune. Le Maire a présidé la cérémonie, en présence des élus municipaux et du personnel de la mairie. Par arrêté préfectoral a été décernée au titre de la promotion du 1er janvier 2018, la médaille d'honneur aux agents suivants :

- Madame Céline DETURCHE, médaille d'argent pour 20 ans de service, recrutée à la mairie de Douvaine le 1^{er} septembre 1996 et responsable du service finances,
- Monsieur Michel ELLENA, médaille d'or pour 35 ans de service, entré dans la fonction publique en 1981 à la ville de Thonon-les-Bains et à Douvaine le 1^{er} avril 2014, en qualité de brigadier-chef-principal à la police municipale.
- Monsieur Gérard LIEVIN, médaille de vermeil pour 30 ans de service, recruté le 8 février 1982 à la mairie de Douvaine et chargé de l'entretien des bâtiments communaux
- Monsieur Claude RIGOLI, médaille d'argent, pour 20 ans de service, entré dans la fonction publique le 1^{er} décembre 1993 d'abord au SIGEDIS de Douvaine,

puis au SDIS et un recrutement à la mairie de Douvaine le 1^{er} mars 2008 comme chef d'atelier chargé de l'entretien du matériel et des véhicules du parc automobile communal.

Après avoir retracé la carrière et remis aux récipiendaires médaille et diplôme, c'est à l'unanimité qu'ils ont tous été reconnus comme des piliers actifs au sein de la commune et ont reçu les félicitations de toute l'assemblée.



De gauche à droite : Jean-François BAUD, Céline DÉTURCHE, Michel ELLENA, Gérard LIEVIN et Claude RIGOLI.

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.



Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août

2018. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

CONNÂTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE

AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES

MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Relais Assistants Maternels (RAM)

Intercommunal Douvaine-Bons en Chablais-Ballaison

Le RAM, créé en 2006 en partenariat entre les communes de Douvaine, Bons en Chablais et Ballaison, est un service de proximité gratuit. C'est un lieu d'accueil, d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des gardes à domicile. Avec près de 50 assistants maternels sur la commune, soit 168 places d'accueil, le RAM s'inscrit en complément du multi-accueil Sucre d'Orge. Depuis début avril, Madame Karine Bernard, est la responsable du RAM, son rôle consiste à :

- Accompagner les parents dans leur recherche d'un mode de garde et dans leur rôle d'employeur (formalités administratives, contrats, rémunérations, etc.)
- Accompagner les assistants maternels dans l'exercice de leur profession : écoute et conseils, séances d'analyse de la pratique, formations et professionnalisation.

- Accompagner les enfants dans leur développement avec la mise en place d'activités d'éveil (motricité, bibliothèque, éveil musical, ateliers créatifs, sorties extérieures).

Accueils collectifs des assistants maternels et des enfants : Jeudi de 8h45 à 11h30 à la maison de l'Enfance, 6 allée de la Colline à Douvaine, lundi de 8h45 à 11h30 au Méli Mélo à Bons en Chablais.

Permanences téléphoniques pour les parents et les assistants maternels le lundi de 13h00 à 16h00 et le jeudi de 15h00 à 17h30.

Accueils sur rendez-vous : à Bons-en-Chablais : le mardi de 14h00 à 18h30, à Douvaine le mercredi de 13h à 17h30

Renseignements : 07.79.49.52.15 / ram@ville-douvaine.fr

AFR

Nouveautés de la rentrée 2018

Comme vous le savez, les rythmes scolaires dans les écoles publiques de Douvaine sont revenus à la semaine de 4 jours. En conséquence, les enfants peuvent profiter depuis la rentrée de Septembre des activités sur la journée complète du mercredi, de 8h à 18h (ou en demi-journée, pour combiner avec d'autres activités). Les autres jours après l'école, les enfants peuvent être récupérés à partir de 17h et jusqu'à 19h. Pour les enfants qui partent le plus tard, un espace leur est réservé dès 17h30 pour leur permettre de faire leurs devoirs en autonomie et en toute tranquillité.

Pour les enfants ayant besoin de participer aux APC organisées cette année par l'école de 16h à 16h45, l'AFR s'adapte au décalage afin de permettre au plus grand nombre de développer une scolarité sereine et solide. Toutefois, cette prise en charge décalée n'est pas automatique et nous appelons les parents des enfants concernés à nous contacter AVANT de confirmer la présence de leur enfant aux APC.

Enfin, excellente nouvelle : face à la demande croissante pour accueillir les enfants à l'AFR en périscolaire soir, les locaux de la bibliothèque de l'école du Maisse nous sont désormais accessibles. Cela va nous permettre d'ouvrir une dizaine de places supplémentaires afin de répondre à la demande de familles restées pour le moment sur liste d'attente.

Evènements et dates à retenir

Pour cette fin d'année, comme l'an dernier, l'AFR vous invite à plusieurs moments à partager en famille:

- **Séance photo le samedi 17 novembre** : l'association offre gratuitement à tous les adhérents 2018 une séance photo en famille, dans les locaux de l'AFR, de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 15h. Les photos prises par une photographe professionnelle pourront ainsi servir de support à vos cartes de vœux!
- **Fête des jeux le dimanche 25 novembre** : L'AFR participe avec la Ludojeux à l'organisation de cet évènement très attendu. A cette occasion, nous sortirons nos jeux géants fabriqués maison, nos animateurs vous feront découvrir une multitude de jeux de société pour tout âge, et nous vous proposerons une pause goûter. Nous appelons d'ailleurs les parents disponibles qui le désirent à venir nous aider pour cette grande journée...
- **Spectacle de Noël à la Bulle le mercredi 19 décembre** : Nous proposons un peu de mystère avant les vacances de Noël avec un spectacle de magie pour tous dès 3 ans. Nous convions donc tous les enfants de la commune à venir assister à ce spectacle gratuit, de 17h30 à 18h30 à la Bulle.

Le centre fermant ses portes pour les vacances de Noël, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter d'avance de très joyeuses fêtes en famille, et on retrouvera vos enfants dès Janvier, pour de nouvelles aventures !

Soutenez les Réveillons de la Solidarité de la Fondation de France



Pour certaines personnes, souvent en situation précaire, la solitude des soirs de fête vient s'ajouter à leur isolement quotidien.

C'est pour elles que la Fondation de France a créé les Réveillons de la Solidarité, des fêtes solidaires et participatives de fin d'année qui

permettent de tisser des liens qui s'inscrivent dans la durée.

La Fondation de France lance un appel auprès du public pour soutenir près de 150 fêtes solidaires et participatives partout en France.

COMMENT SOUTENIR CETTE ACTION

En faisant un don* :

- **soit en ligne** : www.fondationdefrance.org
- **soit par chèque**, libellé à l'ordre de : «Fondation de France - Réveillons de la Solidarité», Adressé à : Fondation de France
40 avenue Hoche - 75008 Paris

*Les dons à la Fondation de France donnent droit à une réduction d'impôt de 66% de leur montant.

Plus d'informations sur les Réveillons de la Solidarité sur : www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite

Bibliothèque



Mercredi 19 décembre 2018
de 13 à 15 heures
Atelier : « boule à neige »

Enfants de 8 à 10 ans
sur inscription

Matériel :

- 1 petite bouteille en plastique
neige pour boule à neige
- 1 pot en verre (style pot à confiture)
- 1 figurine
- ciseaux/feutres/colle



À VOS OREILLES !



Tu as entre 4 et 5 ans, viens écouter une histoire de loup, de monstre ou de princesse...

Joséphine

Le samedi 08 Décembre 2018
à 10 heures

Sur inscription :
biblio@ville-douvaine.fr
04.50.94.21.44

La bibliothèque de Douvaine vous propose des histoires de Noël contées par Sylvie Carmantrand

Le mercredi 12 décembre 2018
à 15 heures pour les enfants de 6 à 10 ans
à 16 heures 15 pour les enfants de 3 à 6 ans

Lieu :

Salle du 1^{er} étage - maison de l'enfance
Allée de la colline

Gratuit.

Inscription obligatoire à la bibliothèque

La bibliothèque de Douvaine recherche, pour compléter son équipe, **une personne bénévole** quelques heures par semaine. Cette personne devra apprécier le contact avec les enfants, être à l'aise avec l'utilisation de l'informatique et aimer travailler en groupe.

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre une équipe dynamique et participer à la vie culturelle de votre ville, contactez-nous.

biblio@ville-douvaine.fr



QUI A REFROIDI LEMAURE ?

26 rue Dampierre, un jeune homme, Vincent Lemaure est retrouvé défenestré. Parmi les six occupants de l'immeuble, de la concierge à la petite vieille, du couple parfait aux voisins de palier, personne n'a rien vu. Suicide, meurtre, que s'est-il passé ? Le visiteur est engagé par Séraphin Limier, légende de la PJ, comme inspecteur stagiaire. Muni d'une tablette, il arpente les lieux de l'intrigue, collecte les indices, interroge les témoins, rencontre la légiste, consulte les rapports. Nul doute qu'à l'issue de cette enquête, il détiendra le coupable. Cette aventure interactive invite à entrer dans une fiction pour en devenir l'un des protagonistes. Une expérience d'un nouveau genre à vivre en solo, en tandem, en famille. Une autre manière de (re)découvrir le polar et d'emprunter des ouvrages parmi les nombreux proposés.

30 à 45 minutes : c'est la durée moyenne au terme de laquelle le visiteur découvre le coupable.

Bibliothèque municipale

04 50 94 21 44 / biblio@ville-douvaine.fr

Gratuit et sur inscription :

le mercredi 05 décembre 2018 à 18 heures

le mercredi 19 décembre 2018 à 18 heures

le jeudi 03 janvier 2019 à 18 heures

Age : adulte et ados (à partir de 13 ans et accompagnés).

Cinéma

Au cinéma l'Espace, programmation des séances de cinéma tous les mois sur le site de la Commune.
Programmation de séances « spéciales opéra »

JEUDI 15 novembre 2018 AIDA de Verdi depuis l'Opéra de Salzbourg

JEUDI 13 décembre 2018 HOMMAGE à Jérôme Robbins depuis le Palais Garnier

JEUDI 17 janvier 2019 SIMON BOCCANEGRA depuis l'Opéra de Bastille

JEUDI 14 février 2019 CARMEN depuis l'Opéra de Bastille

Toutes les
séances à
14H et 20H
PRIX DES
PLACES 15€



Le conseil d'administration de la MJC Chablais propose une matinée "portes ouvertes" le **samedi 1^{er} décembre 2018 de 9h00 à 12h00**. A cette occasion, tout habitant de la commune de Douvaine ou des communes environnantes, pourra venir découvrir ces nouveaux locaux: les différentes salles d'activités, la salle polyvalente, les terrasses, le patio, le Dojo. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent à la MJC, cette matinée est ouverte à tous. Les membres du conseil d'administration se feront un plaisir de vous accueillir, de vous accompagner et de répondre à vos questions."

Activités régulières

Atelier Smartphone et Tablette

Avec *Alexandre Froment*

Cet atelier vous permettra de découvrir le monde vaste et passionnant qu'est la technologie du « Smart ». Le smartphone dispose d'un nombre incroyable de fonctions et de possibilités c'est pourquoi après avoir bien maîtrisé son fonctionnement de base vous aborderez une multitude de thèmes tels que la photographie, la navigation, l'administratif, la culture, le voyage et beaucoup d'autres. Atelier qui laisse une grande place à la pratique et au dialogue.

Cours de théâtre pour les enfants du CE2 au CM1

Avec *Marion Chapuis*

Expression corporelle, mimes développement de l'imaginaire... une activité enrichissante et passionnante. Il reste des places, profitez-en !



Spectacle jeune public

Le prochain spectacle jeune public de la MJC aura lieu le mercredi 12 décembre 2018 à 16h à la Bulle de Douvaine : "Les insubmersibles, duo pour deux naufragés". Proposé par la compagnie "Un de ces 4", ce spectacle de *cirque musical aérien, burlesque et mouillé* s'adresse à toute la famille.

Réservation conseillée au secrétariat de la MJC Chablais.

Les prochains stages proposés à la MJC Chablais

17 novembre 2018 : Stage parents / enfants : musique africaine avec Mamoudou Diarra

1^{er} décembre 2018 : Stage parents / enfants : bricolage de Noël avec Francine Leclercq

08 décembre 2018 : Stage parents / enfants : arts plastiques avec Céline Ohannessian

IMPORTANT ! INFORMATIONS DE LA MJC CHABLAIS AUX ASSOCIATIONS DOUVAINOISES

La MJC Chablais, lors de son assemblée générale du 17/11/2016, avait voté le principe d'une adhésion associative, **afin de permettre aux associations partenaires de pouvoir bénéficier d'un certain nombre de services**. Cette adhésion, d'un montant de **25€ annuels** (du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante), permet d'accéder, sous conditions, aux services suivants :

- Mise à disposition de salles, pour un usage temporaire (réunions, activité)
- Mise à disposition de matériel (sono, lumières, autres)
- Prêt du minibus Renault Trafic 9 places (transport de jeunes uniquement)

Afin de bénéficier de l'un ou l'autre de ces services, il faudra que l'association partenaire :

- Signe la convention d'usage qui la lie pour une année à la MJC Chablais

- Règle l'adhésion associative annuelle

Une fois ces démarches effectuées, en fonction du service choisi, un certain nombre de procédures devront être respectées (demandes à faire en amont, signature d'une convention de prêt, état des lieux du matériel ou du minibus, etc.)

La mise à disposition des salles et du matériel se fait gracieusement. En cas de dégradations l'association partenaire s'engage à faire le nécessaire pour réparer ou rembourser. Concernant la mise à disposition du minibus, l'association s'engage à régler le carburant utilisé et à régler à la MJC un tarif au km (tarif préférentiel).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 04-50-94-18-94.

Ludojeux

Grande fête des jeux à Douvaine !!

La LUDOJEUX et l'AFR de Douvaine vous donnent RDV le **dimanche 25/11/18 à la BULLE de Douvaine de 10h à 18h**

Un partenariat exceptionnel cette année encore et des surprises....

TRUC DE GEEK ! SUPER SMASH -YAUTE !
SONS OF GAMES ! AU COEUR DU JEU !
SPIRIT GAME ! CULTURA ! MJC ! BLAM !

Il y en a pour tous les âges... venez jouer en famille, entre amis...!
 Petite restauration sur place assurée par le Sou des Ecoles et l'AFR de Douvaine.
 Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

www.ludojeux74.com



Douvaine Animations

THÉÂTRE DU TÉLÉTHON

Douvaine Animations vous propose une soirée théâtre au profit du Téléthon, le mardi 20 novembre à 20h30 au Cinéma ! Au programme, la pièce « Evasion garantie », d'Yvon TABURET et jouée par la Tropa de Brentona.

Les billets seront en vente dans nos bureaux au 35, Rue du Centre et à l'entrée (10€ adulte, 5€ enfant -12 ans).

L'intégralité de la recette sera reversée au profit du Téléthon.

LA PASTORALE DES SANTONS DE PROVENCE

Ce conte de Noël nous raconte la Nativité, mais aussi et surtout la vie des santons avec leurs caractères, leurs « travers », leurs émotions, dans lesquels nous nous retrouvons, oh combien !!

Venez vivre la Pastorale avec nous, à l'église de Douvaine le dimanche 16 décembre à 18h. Vous y trouverez sans doute ce que vous cherchez dans la vie, et n'en sortirez pas indemne (en dehors du caractère religieux, plus pour sa chaleur humaine et tous les bons sentiments qui y sont vécus). Entrée libre, chapeau à la sortie.

VENEZ FÊTEZ NOËL AVEC NOUS

Les animations de Noël, événement traditionnel à Douvaine, auront lieu le samedi 22 décembre dès 10h sur la place de la mairie : tombola, chants traditionnels et Père Noël ... Tous les éléments seront réunis, comme chaque année pour passer un agréable moment dans l'esprit de Noël.



FLEURISSEMENT 2018

La remise des prix du fleurissement aura lieu le jeudi 8 février 2019. Nous informons par avance les nominés que, par souci d'organisation, toute personne non excusée ou représentée ne pourra prétendre à recevoir de récompense.

Harmonie - Ecole de Musique



Ce dimanche 7 Octobre 2018 fut une bien belle journée récréative pour les membres de l'harmonie : en effet cette année, elle invitait : musiciens, conjoints, enfants, parents à se

retrouver pour un moment plein de convivialité.

Le soleil n'était pas de la partie mais la pluie nous a épargnés et la bonne humeur était bien au rendez-vous.

10 équipes se sont formées pour participer à un rallye qui leur a permis de faire le tour d'une partie du Bas-Chablais (certains ont pu découvrir des lieux qu'ils ne connaissaient pas), guidés par des énigmes, chaque groupe a dû répondre à un questionnaire « casse-tête » et pratiquer des activités ludiques (parcours de VTT, tests de goût etc) afin de gagner des points supplémentaires.

Bravo à l'équipe d'Alex et Christophe classée première, suivie de l'équipe de Xavier et Precillia, puis de l'équipe de François.

La journée s'est poursuivie autour d'un bon repas concocté par Christian et Henri (merci à eux) et a permis aux jeunes et nouveaux musiciens entrés en septembre de faire connaissance avec les anciens.



Après cette journée festive, les répétitions ont repris de plus belle, et d'ores et déjà nous vous invitons à venir écouter les prochaines prestations de l'association :

Le samedi 15 Décembre 2018 : Audition de Noël de l'école de musique à 10 heures à la salle de cinéma de l'EAC

Le dimanche 16 Décembre 2018 : Concert de Noël de l'harmonie à 16 heures à la Bulle avec comme musique invitée : LE BRACES BRASS : un quatuor de cuivres composé de 4 jeunes musiciens plein de punch et de dynamisme et qui vont mettre le feu à ce dernier concert de l'année.

Qi Gong traditionnel & féminin



Etre en Soi
pratiques corporelles de bien-être

Pour renforcer l'énergie qui circule dans tout le corps ainsi que d'**améliorer**, de **préserver** et de **conserver** sa santé, physique, émotionnelle et mentale.

La pratique régulière détend tout le corps, libère la respiration et apaise l'esprit.

Cours Hebdomadaires à Douvaine :

• Mercredi 18h45 Salle des activités de l'école du Maisse > 1^{er} cours découverte : 15€

Les personnes débutantes sont les bienvenues.

CONTACT & INSCRIPTION :

09 63 27 75 63 - 06 74 23 22 62. // dominique.paquignon@orange.fr
www.qigong-reiki-haute-savoie.fr

Fun en Bulle

A propos de... **Alphonse et ses frères**
3^{ème} partie : La Der des der

« Ça y est, c'est fini ! Les boches ont demandé l'armistice ! » Ce cri poussé avec soulagement par l'Oncle Emile à l'instar de ses compagnons d'arme au matin du 11 novembre 1918 était un grand cri d'espoir. Nous savons aujourd'hui la part d'illusion qu'il comportait : ce jour-là, ne fait que commencer un long travail de réconciliation et de reconstruction qu'un demi siècle de guerres et de tractations suffiront à peine à concrétiser !

C'est le début de cette période un peu floue de l'Histoire que j'ai voulu ré-explore et faire découvrir au public à travers notre modeste histoire locale. Période d'après guerre dont aucun élément n'est assez spectaculaire ou glorieux pour être relaté ou enseigné dans les écoles, mais dont tous vont se révéler in fine indispensables à la compréhension de notre monde actuel.

Retour des poilus à réinsérer dans le tissu social, émancipation de la femme, insouciance des années folles, mirages de la Suisse voisine ou attrait des activités industrielles urbaines, ... et, comme partout en France,

apparition dans le paysage villageois d'un deuxième totem aux cotés du traditionnel clocher servant de base à notre culture : le monument aux morts !

Ce dernier volet sera joué à la Bulle à Douvaine le 30 novembre et le 1^{er} décembre à 20h30 et le 2 décembre à 17h.

A ne pas rater !

Pierre Favre
de Fun en Bulle



Re-Source



*Petits et grands sont les bienvenus.
L'entrée est gratuite.
Venez nombreux !*



L'Association Familiale Protestante re-Source vous propose une célébration de Noël pour les familles le **dimanche 9 décembre à la salle du Coteau.**

Le thème, "Recettes pour un Noël réussi"

Au menu, nous proposerons :

- de 14h à 16h des ateliers déco et biscuits de Noël
- de 16h à 17h des chants traditionnels et les "recettes pour un Noël réussi"
- de 17h à 18h un goûter de Noël

Informations sur resource.afp@gmail.com ou au 07 68 34 31 10

Panier Relais



ASSOCIATION PANIER RELAIS - BANQUE ALIMENTAIRE

APPEL A LA SOLIDARITÉ

COLLECTE NATIONALE

**VENDREDI 30.11 - SAMEDI 1.12
DIMANCHE 2.12.2018**

Si vous disposez d'un peu de temps durant ce week-end n'hésitez pas à devenir.

« GILET ORANGE »

No 04 50 35 65 29 / 07 80 05 90 26 Annie
fichard@wanadoo.fr,

Laisser un message en cas d'absence,
vous serez rappelé

Service logement - CLLAJ



La Mission Locale Jeunes du Chablais dispose d'un service logement-CLLAJ dont l'objectif est d'informer et d'orienter les jeunes de 16 à 30 ans sur les questions liées au logement.

Le service logement-CLLAJ est présent sur Douvaine avec une permanence tous les jeudis après-midi sur rendez-vous dans les locaux du PIJ.

Myriam, la responsable vous accueille et vous informe sur les conditions d'accès à un logement et l'accès aux droits. Elle vous accompagne dans les démarches administratives (recherche de logements, demande d'APL, établissement du bail, etc).

Le CLLAJ développe également des solutions concrètes d'accès au logement pour des jeunes en mobilité professionnelle (stage, CDD, alternance ou CDI période d'essai). Sur Douvaine une sous-colocation a été inaugurée

cet été grâce au partenariat avec la commune, Thonon Agglomération et la Région. 3 jeunes sont rentrés dans un logement HLM type F4 meublé et refait à neuf pour un loyer de 215€ TTC/mois. La demande est forte que ce soit du côté des jeunes ou des entreprises locales. Une autre colocation de ce type existe sur Bons-en-Chablais (2 chambres).

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec notre service logement, téléphonez au 04.50.26.36.97.

Rappel : la Mission Locale Jeunes du Chablais reçoit les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour les aider dans leur insertion professionnelle (emploi, formation, vie quotidienne).

Permanences sur Douvaine sans les locaux du PIJ, Avenue du stade, les mardis et vendredis après-midi sur rendez-vous au 04.50.26.36.97.

Basket Club du Bas-Chablais (BCBC)

A vos ballons !



Après la trêve estivale, la saison a bel et bien repris depuis septembre pour les équipes du BCBC !

ENEZ NOUS SOUTENIR, dans les gradins, lors des matchs ! Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur les plannings des rencontres figurant sur notre site internet.

Le BCBC RECRUTE => Des filles nées en 2008 / 2009 afin de compléter notre équipe U11F. N'hésitez plus, contactez-nous pour de plus amples informations.

A NE PAS MANQUER => Le BCBC vous invite à un tournoi de sport adapté, qui se déroulera toute la journée du dimanche 18 novembre prochain au gymnase de Margencel, tournoi organisé par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes du Sport Adapté et qui s'inscrit dans le cadre du championnat régional.



Soyez curieux, venez nombreux, ces athlètes offrent des performances sportives à ne pas louper !

Sportivement, L'équipe du BCBC

INFORMATIONS :

🌐 : <http://club.quomodo.com/bcbaschablais>

✉ : bcbaschablais@gmail.com

☎ : 06.15.05.16.53

📘 : <https://www.facebook.com/basketclubbaschablais>

📷 : https://www.instagram.com/bc_bas_chablais

Ecole de rugby Hermance Région Rugby Club



Compte 120 membres venant des communes avoisinantes suisses et françaises, de 6 à 16 ans. Ils sont encadrés par une douzaine de formateurs agréés Jeunesse et Sport.

La saison 2017-2018, a permis l'école de rugby d'être classée dans le trio de tête des tournois du championnat Suisse dans toutes les catégories.

L'école de rugby, lors des compétitions et des entraînements, s'engage à maintenir l'esprit d'équipe, de camaraderie et de respect.

Le rugby est un sport de contact, pour lequel toutes les règles de sécurité en fonction des âges sont respectées.

Le déroulement d'une saison de l'école de rugby se fractionne en deux demi-saisons.

La 1^{ère} consacrée au championnat suisse la 2^{ème}, à des rencontres organisées avec des équipes diverses y compris de Haute-Savoie.

Tout au long de la saison, l'école de rugby, offre l'opportunité à tous les jeunes intéressés, de venir découvrir ce sport, sans engagement. Pour plus d'informations : ecole@hrrc.ch

Nous serons également présents au stand de la buvette, lors de la fête de la course de l'escalade de la Commune de Corsier, **le 14 Décembre 2018.**

Venez nous rencontrer !



Paroisse Saint Jean Baptiste



Célébration pénitentielle : Mercredi 12 décembre, 15h dans l'église de Sciez et Jeudi 13 décembre, 20h dans l'église de Douvaine.

Noël : Lundi 24 décembre, messe de la veillée de Noël : à 18h30 à la Bulle, Douvaine et à 22h, dans l'église de Chens.

Mardi 25 décembre, messe de Noël à 10h dans l'église de Sciez.

Mardi 1 janvier, à l'occasion de l'année nouvelle, une messe sera célébrée à 18h dans l'église de Messery.

Dimanche 6 janvier, fête de l'Épiphanie, échange des vœux et du verre de l'amitié, après la messe de 10h30, à Douvaine.

Mairie de DOUVAINE - place de l'Hôtel de Ville - 74140 Douvaine

Tél. 04 50 94 00 37 - fax 04 50 94 25 09 - www.douvaine.fr - mairie@ville-douvaine.fr

Horaires d'ouverture de la mairie : Du lundi au mercredi : 8h30/12h et 13h30/17h

Le jeudi : 13h30/17h • Le vendredi : 8h30/12h et 13h30 16h30 • Le samedi : 9h/12h

Responsable communication/information : Claire Chuinard - *Responsable publication* : JF Baud - *Photos* : Mairie de Douvaine - *Tirage* : N° 14 - Novembre 2018 - Bulletin d'information édité par la commune de Douvaine 3700 exemplaires - Renseignements en mairie - *Graphisme* : Altitude Communication, 74600 Seynod - 04 50 69 83 30 - *Impression* : Annecy Impression, 74600 Seynod - 04 50 69 12 39 - Imprim'Vert.

